Image not found or type unknown

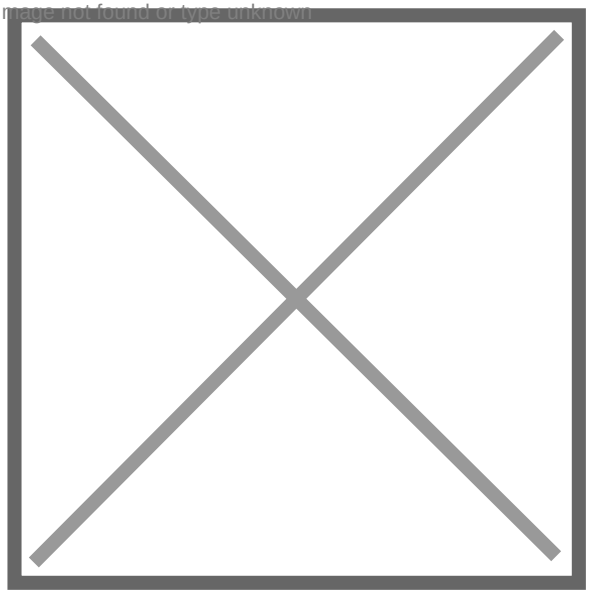

Litige expert suite incendie auto (instructif pour tout assuré)

Par **malo44**, le **01/03/2012** à **21:22**

Bonjour,

Il y a quelque jour dans une station service ma voiture prend feu au niveau du moteur.
Je recule la voiture qui tournait toujours afin de ne pas propager le feu. J'ouvre avec précaution le capot, des flammes apparaisses, je cours voir le pompiste qui me dit de prendre un extincteur.
Je m'exécute puis me reprend à 2-3 fois pour éteindre les flammes.
Dans l'ordre: pompier, gendarmerie, j'appelle l'assistance, mon agent assureur, puis remorquage au garage.
Deux jour après l'expert passe. Étant comme tous le monde (j'ai besoin de mon véhicule pour travailler), j'essaie de faire avancer les choses. Je l'appel:
il me dit que pour lui, il n'y a pas eu incendie, tout au plus un fort échauffement et que le cas échéant pas d'incendie=pas d'assurance...
Une longue discussion s'engage car il y avait bien des flammes, au vu de la voiture il est évident que des flammes se sont propagées, mais malgré mes remarques il campe sur sa décision.
Il a l'amabilité de convenir que j'aurais du laissé ma voiture se consumer un peu plus, afin qu'il n'y ai pas de litige possible sur ses conclusions.
De plus, il m'informe que dans la quasi totalité des contrats d'assurance, les pièces électriques qui ont déclenché l'incendie ne sont pas prises en charge dans la garantie, seul les pièces ou parties endommagés par les flammes le sont.
Et il termine en m'expliquant qu'il est quasi impossible de déterminer un jour l'origine de ce cour circuit et qu'il avait statué de part son "expérience" qu'il s'agissait du faisceau électrique (1500€) alors qu'une ampoule à 5€ peut être la cause.
Donc pour résumer voilà les problèmes:

- prouver qu'il y a eu des flammes? il y a t il des expert en combustion?
Car c'est à moi de prouver qu'il y avait des flammes, alors qu'un simple contrôle visuel le permet, mais notre cher expert n'a même pas touché à la moindre pièce de mon auto.
Je suis allé la voir pour prendre photos et vidéos. A ma surprise le moteur est blanc (poudre d'extincteur) et rien n'a été touchés. Les experts sont ils des devins?

-Il faut que l'expert trouve l'origine exact qui a déclenché l'incendie. Comment faire pour les y obliger? Quel recours faire?

-Enfin, les pompiers m'ont prévenus que la poudre qui contenue dans les extincteurs, est des sels minéraux et qu'il est impératif de très vite et très bien nettoyer tous le moteur car les parties électrique risque d'être endommagés à leur contact. Comment faire car l'expert refuse qu'on la lave.
A vous lire . merci d'avce

Par **lukayden**, le **17/10/2013** à **00:04**

Bonsoir,
ma voiture ford cmax 2009 96000km a pris feu toute seule, je n'etais assuree qu'au tiers car je suis tres prudente et effectue que des trajet court.peut on me renseigner sur la suite si fait similaire
(Assurance,dedommagement...).merci

Par **alterego**, le **17/10/2013** à **11:47**

Bonjour,

Manifestement vous n'avez pas lu votre contrat, ses conditions générales et particulières.

Nous ne disposons pas de votre contrat. Consultez le sommaire et l'index, si vous souhaitez éviter une lecture fatidieuse et inutile, qui vous indiquera les clauses qui vous interressent.

Cordialement

Par **expert-incendie**, le **15/10/2016** à **14:23**

Bonjour Monsieur,
Votre post date de 2013, mais si vous n'avez pas eu gain de cause je peux encore vous aider en ré -ouvrant le dossier. En effet je suis expert spécialisé dans les litiges contre les compagnies d'assurance. Si je peux vous aider contactez moi.
Bien cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **Visiteur**, le **15/10/2016** à **17:55**

Ce genre d'offre de service n'est pas autorisé sur le site !!!!

Par **nini2929**, le **12/10/2019** à **18:02**

bonjour nous sommes dans le même cas, comment s'est terminée votre souci svp? merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés